

Carton de tapisserie / bordure. Modèle pour GOB 203/050

Constat d'État, diagnostic et rapport d'intervention

2023-2024



Vue d'ensemble face

Titre : Tableau. Carton de tapisserie / Bordure. Modèle pour GOB 203/054

Datation : XIXe siècle, Empire (1804-1815)

Dimensions : 68 x 49 cm (dimensions de l'œuvre décadrée)

Institution : Mobilier national

Responsable juridique de l'œuvre : Hervé Lemoine, directeur

Responsable de l'œuvre : Clara Terreaux, inspectrice des collections

Numéro d'inventaire : GOB/203/050

Numéro de dépôt INP : Inp 2021-154

Elève restaurateur : Marie Pelbois

Face et revers avant restauration



I - Constat d'état

I.1 Identification et caractérisation des matériaux

Le châssis :

- Le châssis est fixe, l'assemblage à mi-bois est cloué avec des clous. Il y a une traverse centrale insérée à mi-bois dans le sens de la longueur.
- Le châssis est artisanal et présente des marques d'outils.
- Le châssis est probablement en bois de fruitier.
- Les montants sont de section rectangulaire de 5 cm de large pour environ 1,5cm d'épaisseur.
- Le châssis est légèrement chanfreiné.



Angle du châssis

La toile :

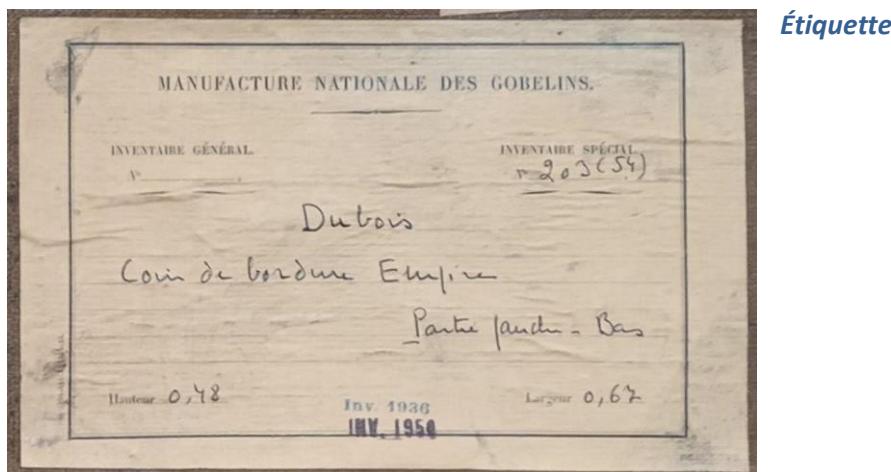
- La toile est en fibres libériennes, d'armure toile et de contexture 10 fils par centimètre à l'horizontale (par rapport au sujet du tableau) et 6 fils par centimètre à la verticale.
- La toile est moyennement lâche, moyennement fine et plutôt ouverte.
- La toile est fixée sur les chants avec des semences. On observe seulement deux trous d'anciennes semences.
- La préparation et la couche picturale (peinte en bleu-gris sur les chants) passent sous ces semences, indiquant qu'il ne s'agit probablement pas du châssis original. Ceci est corroboré par l'absence de guirlandes de tension évidentes.

La couche picturale :

- La préparation est jaune pâle (peut être blanche à l'origine) et est visible par endroits. Elle est régulière et moyennement fine.
- La peinture à l'huile est appliquée en couche fine, sans empâtements ni surépaisseur. La touche est très lisse et la palette restreinte : la gamme colorée se limite aux ocres, aux terres et à un vert émeraude.
- La peinture a un aspect plutôt mat, avec des brillances sur les glacis. Il est difficile de déterminer la présence d'un vernis.

Éléments rapportés :

- Il y a une grande étiquette en papier collée au revers à dextre.
- Il y a deux pièces de papier au dos, l'une en bas à senestre, l'autre en haut à dextre.
- Il y a une inscription "Gobelins Ve" sur le châssis.



I.2 Caractérisation des altérations

Le châssis :

- D'un point de vue global, l'état structurel est satisfaisant. La cohésion structurelle est bonne.
- Quelques usures du bois, localisées principalement dans les coins et sur les arêtes, ne remettent pas en cause la cohésion du châssis.
- Le châssis est encrassé, on observe des taches d'humidité. Il est crasseux mais sain (aucune trace d'infestation n'est visible).

La toile :

État structurel :

- Importante lacune dans la partie inférieure le long de l'arête et sur les chants sur les $\frac{3}{4}$ de la longueur.
- La toile est fragilisée par cette perte de maintien. Ajouté à son usure et son oxydation avancée, cette situation crée de grandes déchirures, notamment au niveau des semences.
- La tension est faible.
- La toile n'est donc pas plane et présente des ondulations dues au manque de maintien ainsi que des déformations de formes rectangulaires correspondant aux papiers collés au revers.
- Une des pièces au dos se décolle



Partie inférieure du tableau

État de surface

- La toile est oxydée et encrassée.

Conclusion :

L'état structurel est dégradé : l'œuvre cumule des problèmes de déformation et de cohésion.

La couche picturale :

- Présente de nombreuses lacunes de préparation dans la partie endommagée.
- De petites lacunes sont présentes par endroits.
- Lacunes de couche colorée sur les arêtes ou la préparation est visible. Il y a aussi des lacunes de préparation sur ces mêmes arêtes.
- Des craquelures d'âge sont visibles dans la partie inférieure du tableau.
- Encrassement généralisé.

II- Diagnostic

L'état structurel ainsi que l'état de présentation sont très dégradés. L'oxydation de la toile qui la rend fragile ainsi que l'importante lacune nuisent à la cohésion de cette dernière ce qui a entraîné des pertes de couche picturale importantes.

III- Proposition de traitement

- Adhésion : refixage généralisé de la couche picturale par le revers.
- Cohésion : comblement des lacunes de toile et renforcement par un doublage de la toile.

IV- Rapport d'interventions

Premières actions de stabilisation :

Un papier de chanvre fin est posé à la Tylose à 4 % sur l'ensemble des arêtes et des chants ainsi que sur les lacunes et déchirures afin de les stabiliser et éviter la perte d'écaillles.

La toile est déposée de son châssis.

Le châssis est décrassé à l'eau à l'aide d'éponges et d'eau légèrement savonneuse.

Refixage par la face, localisé au niveau des arêtes, avec de la colle d'esturgeon à 4%.

Mise sous tirants et cartonnage :

Mise sous tirants avec flottants. Les tirants sont réalisés avec du papier kraft et appliqués à l'aide d'un mélange Tylose 4% et colle de pâte (50/50).

Premier cartonnage avec du papier Bolloré fin et un mélange Tylose 4% et colle de pâte (50/50).

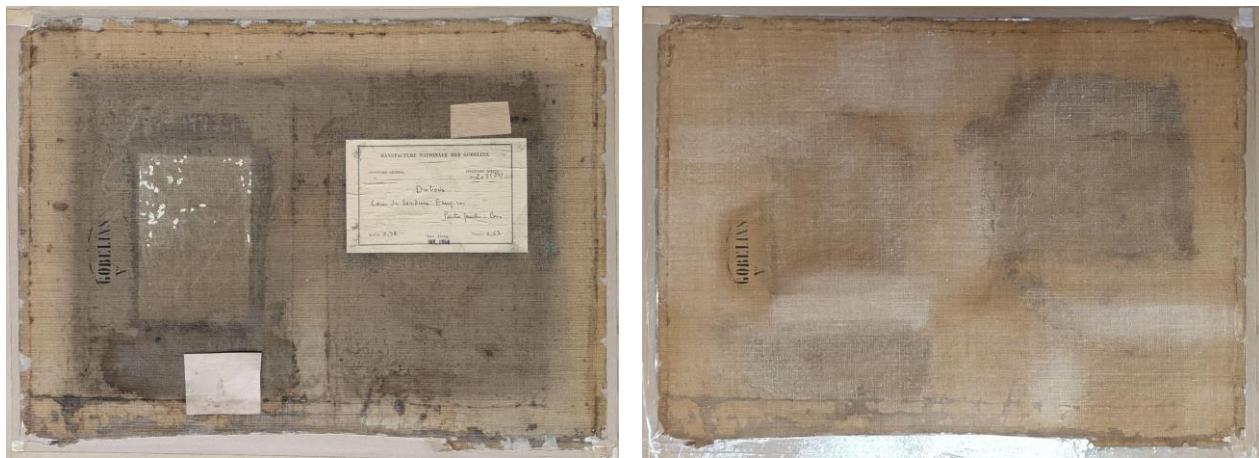
Deuxième cartonnage avec du papier Bolloré fort et un mélange Tylose 4% et colle de pâte (50/50).

Une fois le cartonnage réalisé, les tirants sont coupés, le tableau est retourné, et de nouveau fixé au support provisoire avec des bandes de papier kraft afin de pouvoir travailler sur le revers.

Traitement de la toile :

Retrait des étiquettes et des pièces après régénération des anciens adhésifs à l'aide de Tylose à 3 %. L'étiquette est collée entre deux feuilles de chanvre puis mise sous presse, séchée et conservée dans du melinex.

La toile est dépoussiérée puis décrassée à la gomme à sec et enfin nettoyée par application de tylose à 3%.



Revers de la toile avant et après le nettoyage

Refixage général du revers à l'aide de colle de peau GT 58 à 5% et apport de chaleur.

Les lacunes de toile sont comblées par des incrustations : elles sont réalisées avec une toile de contexture similaire à la toile originale (rigidifiées à l'aide d'un papier de chanvre collé sur une des faces à la tylose) et collées par leurs tranches aux bordures des lacunes avec l'adhésif Evacon.

Une large pièce en intissé imprégnée d'un mélange de Plextol 500 et de tylose à 3% (50/50) est placée dans la partie inférieure de la toile à l'endroit des incrustations.

Certaines incrustations sont renforcées avec des strips de taffetas de verre imprégnées de plextol et régénérées à l'acétate d'éthyle.

Une gaze est collée sur l'ensemble du revers à la colle de pâte épaisse.

La mise sous tirant est retirée puis le tableau est retourné et refixé sur la planche à l'aide de bandes de papier kraft. Le cartonnage est retiré pour vérifier l'adhésion de la couche picturale.

Un mastic léger est appliqué dans les lacunes pour éviter une remontée de la toile lors du doublage.



Exemples d'incrustation et d'application du mastic

Le tableau est cartonné puis de nouveau retourné, côté toile visible, et fixé sur une planche à l'aide de bandes de kraft.

Un intissé de polyester est collé à l'aide d'un mélange Tylose / Plextol B500 (1/1) puis un doublage est réalisé avec une toile mixte (lin-polyester) à l'aide du même mélange.

La toile a été retendue sur son châssis à l'aide d'agrafes et un papier de bordage teinté est collé sur les chants.